

DAPV - DAA 39

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté

9 rue Chauvin - 39600 - ARBOIS

Courriel : daa39@juralliance.fr

Site internet : <https://www.juralliance.fr/n/Actualites/DAA-39-un-nouveau-dispositif-porte-par-Juralliance-i5370.html>

Informations particulières

Antenne

Marlène Legendre : 06 85 50 56 13

Charles Commeinhes : 06 30 79 88 13

Informations

Le DAA est un dispositif inclusif et de proximité composé de deux facilitateurs de choix de vie qui soutiennent les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants dans l'expression de leurs propres envies pour la formulation de leur projet de vie, dans le respect de leurs choix et aspirations.

Les principes d'action des facilitateurs sont :

le renforcement du pouvoir de dire et d'agir des personnes ;
l'appui à l'autodétermination des personnes avec pour objectif de faciliter la prise de décisions ainsi que l'accès aux droits par la mobilisation de toutes les ressources disponibles, en milieu ordinaire lorsque c'est possible, en milieu spécialisé lorsque c'est nécessaire, toujours selon le souhait des personnes ;
un positionnement complémentaire au secteur médico-social. Ils n'assurent pas d'accompagnement socio-éducatif ou médico-social en direct ;
une approche qui mobilise autour du projet et du devenir de la personne - avec son accord - l'ensemble des parties prenantes (personne elle-même, sa famille, son entourage).

Documentation

[depliant_daa39_2025\(2\).pdf](#)

Zone géographique

Bourgogne Franche-Comté, Jura - 39